

SERVICES PUBLICS - MAIRIE

Après cette période de confinement, les services de la mairie de La Jarne mettent tout en œuvre pour organiser un déconfinement progressif et pouvoir vous accueillir.

➤ **Tous services** : pour tout **renseignement de premier niveau** ou d'ordre général.

L'accueil téléphonique (05.46.56.63.64) est assuré dès lundi 11 mai 2020 aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

La mairie pourra vous recevoir à l'accueil, **à partir du mercredi 13 mai 2020, aux horaires d'ouverture réaménagés** comme suit :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi	de 8h30 à 12h
mardi	de 13h à 18h

Les renseignements nécessitant la rencontre d'un personnel spécifique se feront uniquement sur rendez-vous organisé dans un espace de la salle des mariages garantissant l'application des protocoles sanitaires en vigueur et ce, **à partir du lundi 18 mai 2020** seulement et selon le planning ce dessous :

➤ Police municipale	jours de présence du Policier municipal	policemunicipale@lajarne.fr
➤ Services administratifs	lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h mardi de 13h à 18h	accueil@lajarne.fr
➤ Urbanisme	mercredi et jeudi de 8h30 à 12h	urbanisme@lajarne.fr
➤ Services techniques	lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h	servicetechnique@lajarne.fr

Dans tous les cas, la consultation des services par téléphone ou par mail est à privilégier.

CIMETIERE

Ouverture aux heures habituelles, dans le respect des gestes barrières et des distances de sécurité sanitaire

EQUIPEMENTS PUBLICS

L'accès à la salle Mélusine et au gymnase des Quatre Chevaliers, l'accès aux structures et aires de jeux extérieures (city stade, jeux place de la Liberté, bancs, tables) est **interdit**.

L'accès au parc de la place de la Liberté, au stade municipal, aux terrains de tennis extérieurs est réglementé.

(voir arrêté municipal n° PM 032-2020)

GROUPE SCOLAIRE LA PIERRE LEVEE ET ACCUEILS PERISCOLAIRES

Ecole maternelle : ouverture lundi 11 mai pour les enfants de parents exerçant une profession prioritaire
mardi 12 mai 2020 pour les enfants de classe grande section

Ecole élémentaire : ouverture lundi 11 mai pour les enfants de parents exerçant une profession prioritaire
jeudi 14 mai 2020 pour tous niveaux

Les repas seront fournis par le restaurant scolaire (l'enfant viendra avec sa propre gourde).

Le périscolaire du soir est assuré de 16h30 à 18h30, le goûter n'est pas fourni par la collectivité.

L'accueil au centre de loisirs du mercredi n'est pas assuré en-dehors des enfants de parents exerçant une profession prioritaire.

ESPACE JEUNES

La priorité étant donnée aux accueils périscolaires, l'accueil à l'Espace Jeunes n'est pas assuré.

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

En application du « Plan d'action du déconfinement pour les modes d'accueil du jeune enfant », les regroupements avec enfants ou les ateliers collectifs demeurent interdits. L'animatrice est toutefois disponible pour accompagner les assistants maternels et les parents à distance (06.81.42.18.47 ou smalalajerne@yahoo.fr).

ACTIONS DE SOUTIEN

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Accueil téléphonique aux heures habituelles d'ouverture de la mairie

Accueil physique sur rendez-vous

Distribution de masques aux Jarnais : date non connue à ce jour. Si fréquentation de personnes fragiles, remise de masques sur RDV.

Accompagnement à l'acheminement des produits de première nécessité

Une adresse mail dédiée a été mise en service ccaslajarneconfinement@gmail.com

Cette note est valable jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de la situation sur www.lajarne.fr